



PRÉFÈTE DES DEUX-SÈVRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE N°5

Niort, le 02 juillet 2023

MESURES PRÉVENTIVES FACE AUX VIOLENCES URBAINES POUR LA NUIT DE DIMANCHE 2 AU LUNDI 3 JUILLET 2023

Les forces de l'ordre et de secours ont été mobilisées tout au long de la nuit dernière en plusieurs points du département. Les tensions les plus fortes se sont déroulées à Bressuire, marquées par une attaque inadmissible de la caserne de gendarmerie. Les pouvoirs publics font part de leur soutien et de leur solidarité aux commerçants, aux salariés, aux riverains ainsi qu'aux gendarmes et à leurs familles.

Au vu des dégradations commises ces derniers jours à Bressuire et Niort, la préfète des Deux-Sèvres **décide d'interdire toute manifestation et tout attroupement dans les secteurs du centre-ville de Niort et du quartier Clou-Bouchet ainsi que sur l'ensemble de la ville de Bressuire** du dimanche 02 juillet 2023 à 18H00 jusqu'au lundi 03 juillet 2023 à 08H00.

En outre, sont interdits par arrêté préfectoral dans **l'ensemble du département des Deux-Sèvres jusqu'au lundi 03 juillet 2023 matin** :

- la vente, le transport et l'utilisation des artifices, des carburants au détail ainsi que des acides et de tous produits inflammables, chimiques ou explosifs
- le port et le transport d'armes de toutes catégories confondues, de munitions et d'objets pouvant constituer une arme par destination.

La préfète des Deux-Sèvres rappelle **l'arrêté préfectoral autorisant, jusqu'au lundi 03 juillet 2023 à 08H00, le déploiement de drones dotés de caméras aéroportées** au-dessus des villes de Bessines, Chauray et Niort. Afin d'appuyer l'action des forces de sécurité et de secours, l'autorisation de prise d'images par drone est étendue au territoire de **la ville de Bressuire** sur la même période de temps.



La préfète des Deux-Sèvres renouvelle sa confiance et son soutien aux forces engagées. Comme pour les précédentes nuits, la police et la gendarmerie nationales déploient des dispositifs renforcés et mobiles pour assurer l'ordre public et la sécurité des personnes et des biens. Les sapeurs-pompiers des Deux-Sèvres renouvelleront un dispositif renforcé et coordonné avec les forces de sécurité intérieure pour intervenir rapidement sur les départs de feu.

La cellule de coordination reste en place à la préfecture des Deux-Sèvres pour coordonner l'action des policiers et des gendarmes tout en sécurisant celles des sapeurs-pompiers. L'ensemble des services de l'État sont mobilisés pour la nuit prochaine et tout le temps qu'il sera nécessaire.

La préfète des Deux-Sèvres appelle chacun au calme pour la nuit prochaine, dans l'ensemble des villes du département. Si vous constatez des violences urbaines, il est fortement recommandé de ne pas sortir de chez soi et de rester éloigné des groupes violents et des lieux à risque, afin de ne pas gêner l'action des forces de sécurité et de secours.

